

## Annexe 4 - Organigramme

L'organigramme permet de connaître l'organisation des services qui permettent à l'entreprise de fonctionner, les hiérarchies qui existent et aussi de trouver les bonnes personnes : « qui fait quoi ? ».

Vous pouvez le compléter pour préciser les services dans lesquels vous avez observé et ceux avec lesquels vous avez eu des contacts. Vous pouvez aussi ajouter en annexe des documents récupérés dans l'entreprise.

